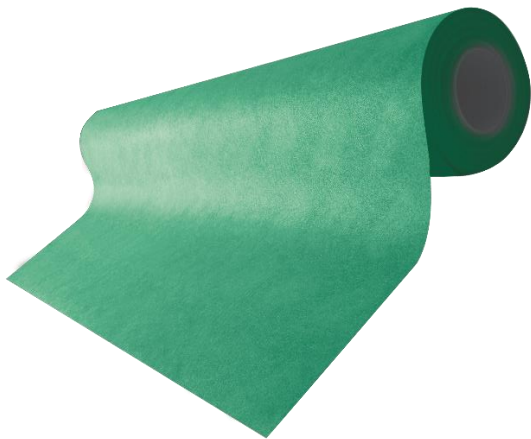


FT913 – Natte d'étanchéité DINETANCH**Descriptif**

Natte d'étanchéité haute performance pour salles de bain, douches et cuisines industrielles.

Empêche la pénétration de l'humidité, des bactéries et des substances nocives.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Pour la réalisation de l'étanchéité des sols et des murs de douches, de salles de bain et de cuisine industrielles ainsi que des autres locaux humides dans les habitations ou locaux professionnels.

Convient pour tous les supports habituels du bâtiment destinés à recevoir un revêtement carrelé.

Se pose à l'aide de mortier-colle pour carrelage de type C2TES1 et avec les accessoires suivants : pièces d'angle (rentrant ou sortant) et bande de jonction (voir § Options).

La pose du carrelage peut s'effectuer immédiatement après la pose de la natte DINETANCH, sans temps d'attente ni couche intermédiaire, directement sur la natte (voir § Mise en œuvre).

Matières

- Membrane étanche composée d'une feuille en polyéthylène (PE) transparente recouvert sur chaque face de polypropylène (PP) non tissé de coloris vert.

Références

Modèle	Couleur	Longueur	Référence
Rouleau laize 1 m	Verte	30 m	10 09 24D

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Epaisseur	0,43 mm ($\pm 0,05$ mm)
Poids	240 g/m ² ($\pm 10\%$)
Température de mise en œuvre / température du support	De +5°C à +30°C
Essai de résistance à la pénétration de l'eau	2,5 bars passé avec succès
Résistance à la traction (NF EN ISO 527-3)	Sens longitudinal ≥ 300 N/50 mm Sens transversal ≥ 200 N/50 mm

*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

La natte d'étanchéité DINETANCH est un produit certifié par 2 avis techniques du CSTB :

- DINETANCH EPIC – Avis technique 13/20-1475 V1-E2 (étanchéité de plancher intermédiaire sous carrelage) ;
- DINETANCH SPEC – Avis technique 13/20-1474 V1-E2 (système de protection à l'eau sous carrelage).

Mise en œuvre

- Si nécessaire, reboucher le support.
- Supprimer toute aspérité de façon à obtenir une surface lisse, exempte de poussière, de saleté, de colle ou de silicone.
- Préparer les bandes de natte en les découpant selon les besoins ainsi que les accessoires nécessaires pour équiper la surface à traiter (bande de jonction et angles préformés. Voir § Options).

- La natte d'étanchéité DINETANCH doit être posée à l'aide de mortier-colle pour carrelage de type C2TES1.
- Selon le support et si besoin (se reporter aux préconisations du fabricant de colle), appliquer un primaire avant la colle.
- Préparer la colle conformément aux instructions du fabricant.
- Respecter un ordre de pose de la natte selon l'emplacement à traiter :
 1. Le sol, en partant du niveau le plus bas le cas échéant
 2. Les angles rentrants ou sortants
 3. Les angles sol/mur
 4. Les murs.
- Avant la pose de la natte, calfeutrer la périphérie des bacs de douche ou des baignoires à l'aide d'une bande d'étanchéité ou de mastic sanitaire et réaliser le traitement des sorties de tuyau (voir ci-dessous).
- Encoller le support avec le mortier-colle en débordant de 5 cm par rapport à l'emplacement de la natte, à l'aide d'un platoir à dents carrées de 4 mm, de manière à respecter une consommation de mortier-colle de 2 à 2,5 kg/m².
- Poser la natte sur la colle fraîche en la tirant légèrement pour bien la tendre.
- Maroufler fermement du centre du lé vers l'extérieur à l'aide du côté lisse du platoir.
- Prendre soin d'éliminer toutes les bulles ou poches d'air ainsi que les plis à l'aide du côté lisse du platoir.
- La jonction entre 2 lés (ou la réalisation d'un angle mur/mur) se fera par recouvrement et selon 2 méthodes (le choix de la méthode de jonction dépendra de l'emplacement et des contraintes du chantier*) :
 - En superposant les lés sur 5 cm de large minimum. Les lés seront collés entre eux grâce à du mastic ou du mortier-colle. Il conviendra de bien maroufler l'ensemble.
 - En collant les lés bord à bord puis en recouvrant la jointure avec la **bande de jonction DINETANCH BJ 50 réf 10 09 30D** (cf. § options) collée avec le mortier-colle et correctement marouflée.
- Pour réaliser un angle rentrant ou sortant, utiliser **une pièce d'angle préformée DINETANCH AR 115 réf 10 09 32D** (angle rentrant) ou **DINETANCH AS 115 réf 10 09 31D** (angle sortant) (cf. § options).
- La pièce doit venir en recouvrement de la natte au sol et être coller, selon l'emplacement*, avec du mastic et/ou du mortier-colle.
- Veiller à bien maroufler la pièce d'angle.

** Se reporter aux avis techniques du CSTB DINETANCH EPIC (étanchéité de plancher intermédiaire sous carrelage) et DINETANCH SPEC (système de protection à l'eau sous carrelage).*

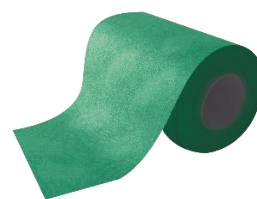
- Pour réaliser un raccordement sol/mur, utiliser une **bande de jonction DINETANCH BJ 50 réf 10 09 30D** (cf. § options).
- La bande doit venir en recouvrement de la natte déjà posée au sol et des pièces d'angles.
- Selon l'emplacement*, elle se colle à l'aide d'un mastic ou du mortier-colle appliqué sur une largeur de 10 cm au sol et sur une largeur de 10 cm au mur.
- Il convient de poser la bande de telle manière à ce qu'elle remonte sur le mur de 5 cm minimum.
- Maroufler fermement la bande de jonction du centre vers les bords.
- Veiller à bien recouvrir la bande de jonction lors de la pose de la natte sur les murs.
- Pour traiter une sortie de tuyau dans un mur, découper un morceau de bande de jonction et y réaliser un trou de même diamètre que le tuyau.
- Encoller le morceau de bande avec, selon l'emplacement*, du mastic ou du mortier-colle.
- Placer le morceau de bande puis presser fermement. Maroufler à l'aide du côté lisse du plateau.
- Poser le lé de natte d'étanchéité en ayant pris soin de le percer au droit du passage du tuyau. Bien maroufler la natte autour du tuyau.
- Pour traiter la pose d'un siphon de sol, découper la natte d'étanchéité afin de réaliser un trou du diamètre de l'ouverture de l'écoulement.
- Une fois le siphon installé, dégraisser la platine du siphon puis y coller la natte avec du mastic jusqu'à 1 cm environ de l'ouverture de l'écoulement.
- Recouvrir la natte avec la platine de finition du siphon.
- Poser le carrelage sur la natte d'étanchéité à l'aide du mortier-colle et selon les règles de l'art.
- Pour des surfaces à carrelage de moins de 10 m² sur les murs, la pose du carrelage peut être réalisée en suivant l'avancement de la pose de la natte d'étanchéité, avant le début de prise du mortier-colle
- Dans les autres cas (pose en sol ou sur des grandes surfaces), attendre le lendemain ou 12 heures environ pour poser le carrelage, une fois que le mortier-colle aura durci.
- Ne pas circuler sur la zone traitée pendant la phase de durcissement du mortier-colle (12 heures environ).
- En cas de nécessité de circulation piétonnière sur la natte (retard pour la mise en œuvre du carrelage par exemple), une fois le mortier-colle durcit, il convient de protéger la natte en posant des planches dans les zones de circulation.

** Se reporter aux avis techniques du CSTB DINETANCH EPIC (étanchéité de plancher intermédiaire sous carrelage) et DINETANCH SPEC (système de protection à l'eau sous carrelage).*

Options

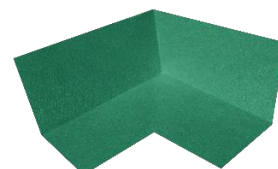
DINETANCH BJ 50 :

- Bande de jonction pour natte d'étanchéité DINETANCH
- Matière : PE recouvert de PP non tissé
- 12 cm x 50 m
- Réf. 10 09 30D



DINETANCH AR 115 :

- Pièce préformée en angle rentrant pour natte d'étanchéité DINETANCH
- Matière : PE recouvert de PP non tissé
- Boîte de 25 pièces
- Réf. 10 09 32D



DINETANCH AS 115 :

- Pièce préformée en angle sortant pour natte d'étanchéité DINETANCH
- Matière : PE recouvert de PP non tissé
- Boîte de 25 pièces
- Réf. 10 09 31D



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03